



42, rue de la République
80 000 Amiens
tel : 0322918840

M. Eric Morel
CROS Picardie
30, square Friant les 4 chênes
80 048 Amiens Cedex 1

Amiens, le 8 mars 2010,

Cher M. Morel,

Dans un courrier daté du 23 février 2010, vous interpellez les candidats aux élections régionales au sujet de la politique sportive. Je vous remercie de cette initiative qui me permet de préciser nos engagements sur ces thématiques importantes pour la région.

Europe Ecologie s'engage fermement pour soutenir la pratique sportive en Picardie. Dans la région, le mouvement sportif représente plus de 416 000 licenciés et 15% des associations actives. Notre engagement à consolider le lien social en Picardie, à développer l'éducation par le sport et surtout notre détermination à améliorer la santé des Picards, nous poussent à soutenir les associations sportives de la région.

Le bon fonctionnement des associations sportives, des ligues et des comités régionaux dépend des ressources financières qu'ils ont à disposition. Nous maintiendrons les dispositifs d'emplois solidaires dans le domaine sportif. En matière de sport, il est difficile de distinguer la pratique populaire de la pratique de haut niveau, dans la mesure où il faut souvent une base large de pratiquants pour faire émerger des talents, capables de se constituer en vitrines du sport régional. Pour nous, la priorité est de permettre à tous les Picards d'avoir accès à tous les sports, dans une pratique populaire et saine. À ce titre, les lieux de pratique doivent être accessibles aux Picards qui pratiquent le sport en loisir, gratuitement ou à moindre coût.

Les écologistes s'engagent également à investir dans le sport à long terme. Notre région dispose de nombreux équipements sportifs. Toutefois, en fonction des objectifs qu'ils s'assignent, nous financerons la construction de nouveaux équipements. En particulier, nous voulons donner un maximum de chances aux lycéens de pratiquer le sport dans de bonnes conditions. Surtout, les équipements sportifs ont besoin, dans la région, d'être rénovés. Ainsi, le futur Conseil Régional compte inscrire les ligues et comités régionaux dans une démarche de développement durable. Nos aides et investissements seront majorés ou minorés, en fonction des efforts consentis pour la protection de l'environnement et les économies d'énergie. Nous savons que cette préoccupation est d'ores et déjà prise en compte par l'olympisme français dans son Agenda 21 du sport français, et nous souhaitons contribuer avec vous à la réalisation de ces engagements.

Enfin, défendre la pratique sportive nécessite de lutter contre les menaces qui pèsent sur elle. La suppression du CREPS de Picardie appelle un engagement des forces politiques pour permettre la continuation des formations au sport et à ses métiers dans la région. L'assèchement des ressources des acteurs du sport régional (crise économique, RGPP) demande une garantie de la part des collectivités territoriales. Cependant, le projet de réforme des collectivités territoriales prévoit la suppression de la clause de compétence générale. Or, c'est par elle que les activités sportives reçoivent, en France, environ dix milliards d'euros. Devant l'importance des enjeux, nous répétons notre détermination à défendre l'échelon régional. Il est pertinent, selon nous, que les Régions financent les activités sportives, et nous ne laisserons pas les multiples acteurs du sport régional sans ressources.

Me tenant à votre disposition pour vous fournir toute information complémentaire, je vous prie d'agréer, Monsieur Morel, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Christophe PORQUIER, tête de liste régionale

